



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

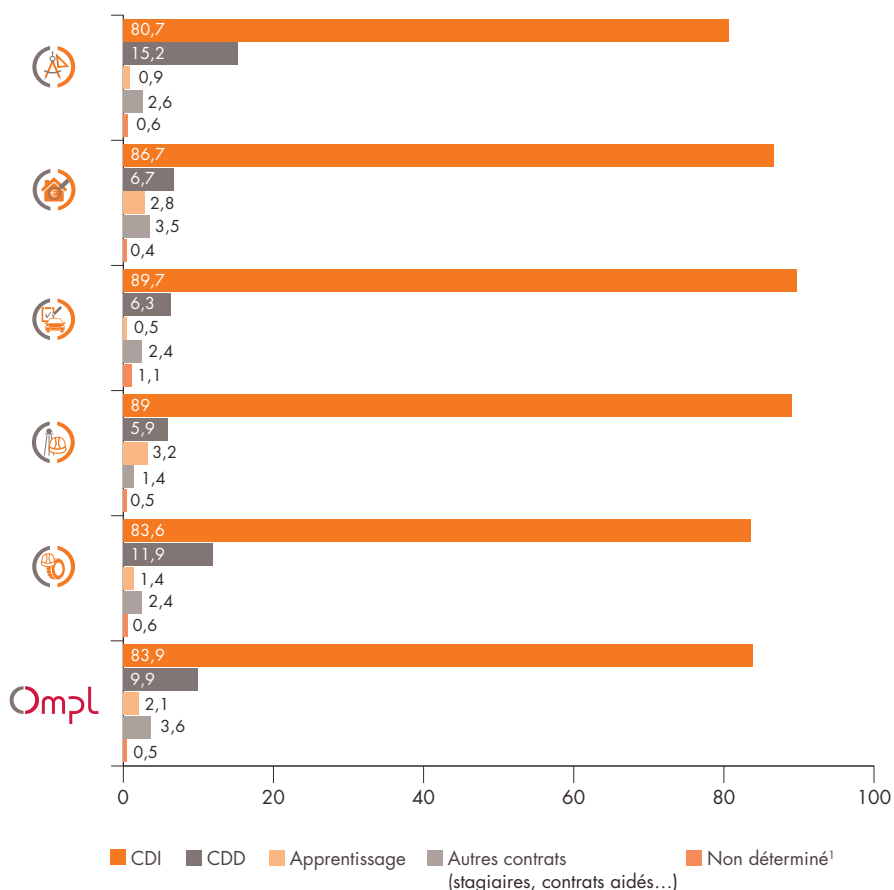


CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (83,6 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche (%)



¹ Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.

Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

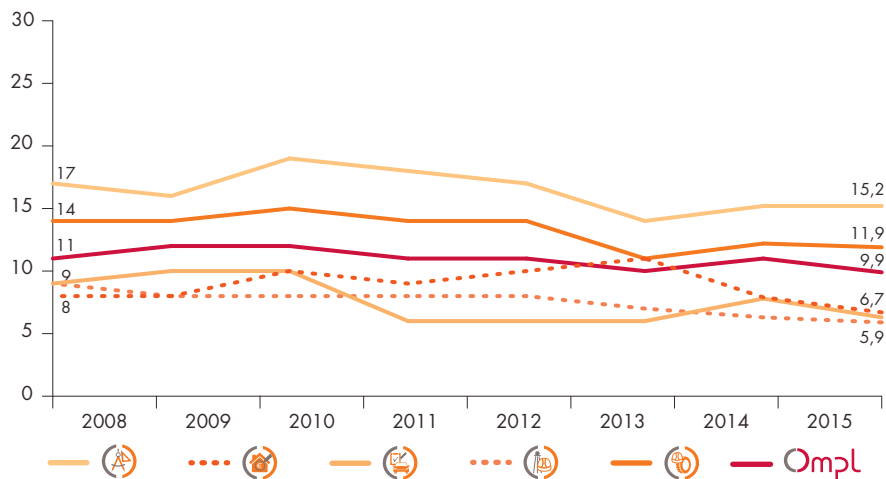
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX DE CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à diminuer sur la période.

Évolution du taux de CDD par branche (%)



Source : Insee, DADS 2008 - 2015.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

Les femmes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les hommes.

Le différentiel atteint 2,4 points.

Taux de CDD par genre et branche (%)

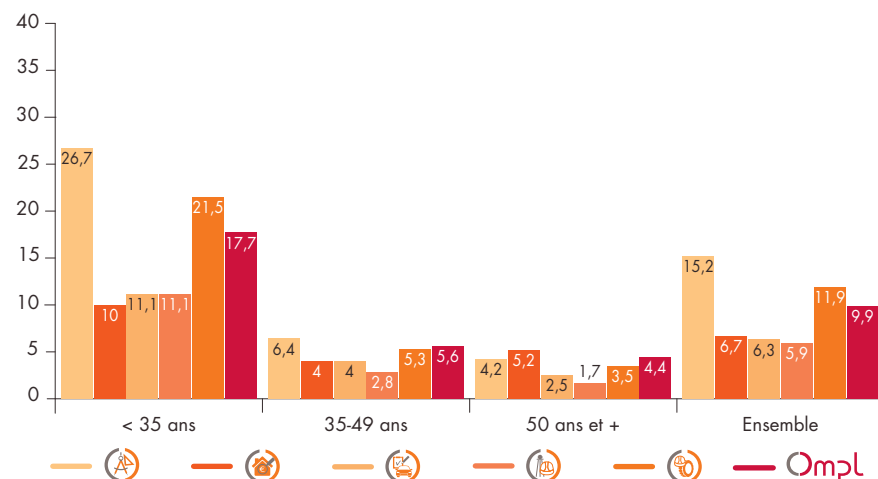
Genre	Architecture (A)	Immobilier (I)	Commerce (C)	Services (S)	Industrie (I)	Ompl
Femmes	15,7	5,4	8,7	5,4	13,2	9,2
Hommes	14,6	7,6	4,0	6,1	10,8	13,0
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans sont quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Taux de CDD par tranche d'âge et branche (%)





LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur en CDD travaillent un peu plus souvent à temps complet.



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour l'Île-de-France (17,7 %) et minimale pour la Corse (4,0 %).

Taux de CDD par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	15,9	6,0	5,7	5,8	12,2	9,6
Temps partiel	11,8	10,8	9,3	6,7	10,6	10,6
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

Taux de CDD par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	13,2	3,1	ND ¹	5,9	11,8	12,6
Professions intermédiaires	19,9	4,9	4,6	5,8	13,1	8,9
Employés	11,5	8,7	8,5	11,9	9,8	9,0
Ouvriers	15,2	11,9	ND ¹	5,9	12,9	13,2
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

Taux de CDD par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,9	6,1	4,9	6,3	10,4	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	12,1	ND ¹	ND ¹	5,5	7,6	9,8
Bretagne	12,0	8,9	2,4	5,1	9,5	11,6
Centre-Val de Loire	10,1	ND ¹	ND ¹	ND ¹	5,1	8,2
Corse	6,8	ND ¹	ND ¹	ND ¹	4,0	11,4
DOM	13,0	ND ¹	28,1	9,4	13,6	11,1
Grand Est	11,1	9,4	ND ¹	5,1	8,5	8,8
Hauts-de-France	10,4	ND ¹	8,1	4,5	8,4	9,1
Île-de-France	21,2	6,4	6,1	6,1	17,7	10,0
Normandie	10,2	ND ¹	6,8	5,3	7,7	9,8
Nouvelle-Aquitaine	12,8	7,7	3,8	8,3	10,3	10,3
Occitanie	15,0	6,2	3,6	4,3	10,8	10,4
Pays de la Loire	11,8	5,8	5,9	5,6	9,5	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,8	12,7	7,5	6,1	9,9	9,6
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

1. Salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.